



RAPPORT DE TEST

Rapport technique :

(9924)348-0091

17 décembre 2024

Date de réception :

13 décembre 2024

Page 1 sur 5

NOM DU DEMANDEUR NOM

Amour

DE L'ENTREPRISE DU DEMANDEUR

Wenzhou Zhantai Glasses Co., LTD

ADRESSE DU DEMANDEUR

N° 24, Beiwei Second Road, Wutian Street, Ouhai District, VILLE, ÉTAT, CODE POSTAL

Ville de Wenzhou

Description de l'échantillon :

LUNETTES DE SOLEIL RECTANGULAIRES CLASSIQUES

Couleur :

Noir/Bleu / /

Número(s) de style :

6931604380400

Numéro de commande :

N° de commande :

/

Numéro de modèle :

Numéro de lot :

/

Classe d'âge :

Utilisation finale du produit :

/

Fournisseur:

Numéro de nouveau test :

99243370065

Fabricant:

Référence du fournisseur :

/

Acheteur:

Adulte / / /

Pays d'origine :

/

Période de test :

13 décembre 2024 au 17 décembre 2024

Pays de destination :

/

Teneur en fibres : /

Instructions d'entretien : /

Autres informations :

G-057

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DES TESTS

ESSAI DEMANDÉ EN ISO	CONCLUSION	REMARQUE
12312-1:2013 +A1 2015 Protection des yeux et du visage - Lunettes de soleil et lunettes apparentées, Partie 1 : Lunettes de soleil à usage général, à l'exclusion des - Article 4.3 Compatibilité physiologique - Clause 5.3.2.2 Conduite au crépuscule ou de nuit - Article 12 Informations et étiquetage	PASSER	

DK

BUREAU VERITAS

Services de produits de consommation Shen'ou (Wenzhou) Co., Ltd.

Salle 501, bâtiment 25, parc scientifique et technologique de l'université nationale, n° 27, route Nanhu, district d'Ouhai, Wenzhou, Chine. Code postal :

325000.

Tél. : 86-577-88377036

Télécopieur : 86-577-88373791

Courriel : bvpcsinfor.wz@cn.bureauveritas.com

http://www.bureauveritas.com/cps

Ce rapport est régi par les Conditions d'essai, telles que publiées à la date de publication du présent rapport à l'adresse <http://www.bureauveritas.com/home/about-us/our-business/cps/about-us/terms-conditions/>, et les incorpore par référence. Il est destiné à votre usage exclusif. Toute copie ou reproduction de ce rapport à ou pour toute autre personne ou entité, ou l'utilisation de notre nom ou Marque déposée, n'est autorisée qu'avec notre autorisation écrite préalable. Ce rapport présente nos conclusions uniquement concernant les échantillons d'essai identifiés ici. Les résultats présentés dans ce rapport ne sont ni indicatifs ni représentatifs de la qualité ou des caractéristiques du lot d'où provient l'échantillon d'essai, ni de tout produit similaire ou identique, sauf mention expresse contraire. Notre rapport inclut tous les essais que vous avez demandés et leurs résultats, basés sur les informations que vous nous avez fournies. L'incertitude de mesure n'est fournie que sur demande pour les essais accrédités. Les déclarations de conformité sont basées sur des critères d'acceptation simples sans tenir compte de l'incertitude de mesure, sauf demande écrite contraire. Vous disposez de 60 jours à compter de la date de publication de ce rapport pour nous signaler toute erreur ou omission matérielle causée par notre négligence ou si vous souhaitez obtenir une incertitude de mesure ; à condition toutefois que cette notification soit faite par écrit et traite spécifiquement du problème que vous souhaitez soulever. Tout manquement à soulever ce problème dans le délai pres

Le temps constitue votre acceptation sans réserve de l'exhaustivité de ce rapport, des tests effectués et de l'exactitude du contenu du rapport.



REMARQUE

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant ce rapport, veuillez contacter les personnes suivantes :

Demande générale et facturation

Mademoiselle Frances Shen

(0577) 8866 0920

Frances.shen@bureauveritas.com

Mademoiselle Eva fu

(0577) 8837 7037

Eva.fu@bureauveritas.com

M. San Shen

(0577) 8837 7063

San.shen@bureauveritas.com

Demande de renseignements techniques

BUREAU VERITAS

SERVICE DE PRODUITS DE CONSOMMATION

SHEN'OU(WENZHOU)CO., LTD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'San Shen'.

PRÉPARÉ

PAR :

Nancy

San Shen

Directeur général



Rapport technique : (9924)348-0091

17 décembre 2024

Page 3 sur 5

Photo de l'échantillon soumis





Rapport technique : (9924)348-0091

17 décembre 2024

Page 4 sur 5

RÉSULTATS DES TESTS

Norme d'essai : EN ISO 12312-1:2013 +A1 2015 Protection des yeux et du visage – Lunettes de soleil et lunettes apparentées Partie 1 : Lunettes de soleil à usage général
Méthode d'essai : EN ISO

12311:2013 Exigence de protection individuelle – Méthodes d'essai pour lunettes de soleil et lunettes apparentées.

Échantillons de test : des lunettes de soleil bleues

Section	Test	Résultat
4	Construction et matériaux	
4.1	Construction	QUE
4.2	Matériau filtrant et qualité de surface	QUE
4.3	Compatibilité physiologique	#1
5	Transmission	
5.2	Transmission et catégories de filtres	QUE
5.3.1	Uniformité de la transmission lumineuse	QUE
5.3.2.1a	Transmission spectrale	QUE
5.3.2.1b	Détection des feux de signalisation	QUE
5.3.2.2	Conduire au crépuscule ou de nuit	#2
5.3.3	Diffusion grand angle	QUE
5.3.4.1	Filtres photochromiques	QUE
5.3.4.2	Filtres polarisants	P
5.3.4.3	Filtres dégradés	QUE
5.3.5	Propriétés de transmission revendiquées (UV400)	QUE
6	Puissance de réfraction	
6.1	Puissance sphérique et astigmatique	QUE
6.2	Variations locales du pouvoir réfractif	QUE
6.3	Déséquilibre du prisme (erreur de prim relative)	QUE
7	Robustesse	
7.1	Robustesse minimale des filtres	QUE
7.2	Déformation du cadre et rétention des filtres	QUE
7.3	Résistance aux chocs du filtre, niveau de résistance 1	NA (Aucune réclamation)
7.4	Augmentation de la durée de vie des lunettes de soleil	NA (Aucune réclamation)
7.5	Résistance à la transpiration	NA (Aucune réclamation)
7.6	Résistance aux chocs du filtre niveau de résistance 2 ou 3	NA (Aucune réclamation)
8	Résistance au rayonnement solaire	QUE
9	Résistance à l'inflammation	QUE
10	Résistance à l'abrasion (spécification facultative)	NA (Aucune réclamation)
11	Exigence de protection	
11.1	Zone de couverture	QUE
11.2	Exigences de protection temporelle	QUE
12	Informations et étiquetage	
12.1	Informations à fournir avec chaque paire de lunettes de soleil	#3
12.2	Informations Complémentaires	#4

Remarque : P = RÉUSSI ; NA = Non applicable, M = Satisfait, F = Échec



RÉSULTATS DES TESTS

5.3.4.2 Filtres polarisants

Exigences) :	Résultats		
Les plans de transmission ne s'écartent pas de la direction verticale de plus de $\pm 5^\circ$	Oculaire gauche	Oculaire droit	Notation
	0,8°	4,9°	PASSER
Le désalignement entre le plan de transmission des filtres gauche et droit ne doit pas être supérieur à 6°	4,1°		PASSER
L'efficacité de polarisation doit être > 78 % pour les catégories de filtres 2, 3, 4 et > 60 % pour la catégorie de filtres 1. Les filtres de catégorie 0 n'ont aucun effet polarisant utile.	99,3%	99,5%	PASSER

FIN